



Le 28 juin 2021

CSEC EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 23 JUIN 2021

A l'odj, 2 points d'information ci-dessous, sachant que les prochaines séances du CSEC seront les 22 juillet (ordinaire), et 27 et 28 juillet (extraordinaires).

Mais nous avons tout d'abord noté que figurait désormais sur l'intranet une information sur les fichiers hackés (la **CGT-FO** était à l'origine d'un échange avec la direction sur le sujet lors du CSEC ordinaire de la veille...).

Le CSEC a ensuite voté une motion exigeant que la DG verse sans plus tarder aux agents publics le montant de la prime de fin 2020 que nous attendons depuis 6 mois, sans qu'elle attende plus longtemps un texte gouvernemental dûment paraphé pour ce faire, et parce que ce n'est plus un secret pour personne, elle dispose des fonds pour ce faire. La DG a botté en touche après ce vote quasi unanime du CSEC, puisque seule la CFE-CGC l'a refusé en ne prenant pas part au vote.

Présentation du comité d'éthique interne et externe mis en place dans le cadre du programme Intelligence Emploi

Dans le document fourni au CSEC, on peut lire que Pôle emploi souhaite inscrire le développement des usages de l'intelligence artificielle dans un cadre de référence éthique, applicable à l'ensemble des algorithmes. Serions-nous fondés à penser qu'il n'y en avait pas vraiment jusqu'ici ? Même pour Bob emploi ?

Quoi qu'il soit, la **CGT-FO** reste quelque peu dubitative face à ce vernis éthique qui tend pour nous à cautionner le recours exponentiel (et pour des budgets conséquents) à une intelligence artificielle dont on a le droit de douter qu'elle soit l'amie de l'emploi et donc des salariés de la maison (la **CGT-FO** n'oublie pas la convention signée par le DG embarquant des gains de productivité transformés en suppression d'effectifs. Cet objectif était clairement affichés).

Information sur le test « Parcours de remobilisation »

Ce parcours vise les DE de très longue durée et rappelle à souhait les campagnes visant naguère à faire baisser les statistiques du chômage qui incitaient massivement les DE d'un âge certain à remplir une dispense de recherche d'emploi. La mention de "sous-catégories" dans le document n'était parait-il là qu'à titre illustrative. Mais quand on nous parle de mobilisation d'un partenariat avec la CNAV pour orienter vers la retraite les DE les plus âgés ou qu'on mentionne leur état de santé pour activer un partenariat avec la CNAM, on peut s'interroger à quelques mois d'une échéance présidentielle sur les motivations réelles de ce « parcours de remobilisation ».

De plus, ce service "offert" aux DE éligibles est identique à l'accompagnement global, MAIS il est censé produire les mêmes résultats en seulement ½ journée alors qu'il faut des mois en « global »... Mis bout à bout : CNAV-CNAM-½ journée de traitement...!?... "Remobilisation" ne semble pas avoir la même définition pour tout le monde... à voir... En tout cas, par ces temps de chômage massif, la **CGT-FO** revendique avec force l'abaissement de l'âge de la retraite, et certainement pas

l'inverse !

Par ailleurs, en se plaçant cette fois du point de vue des équipes locales de direction et des conseillers, il nous a paru nécessaire d'interpeller la DG sur sa culture des mille-feuilles. A-t-elle seulement conscience qu'en superposant des couches simultanées de tests en tous genres dans le réseau elle va finir par épuiser totalement des équipes dont le temps opérationnel n'est pas sécable à l'infini ?!

Les noms des sites retenus pour ce énième test, soit 12 agences dites volontaires est à trouver dans 9 régions cibles (ARA, BFC, Bretagne, Guadeloupe, HDF, IDF, La Réunion, Normandie, PACA). La **CGT-FO** demeure circonspect face à une initiative qui faute de moyens RH supplémentaires va encore alourdir la charge conséquente de travail pesant sur les collègues, confrontés à l'entrée en vigueur retardée des nouvelles règles d'indemnisation édictées par le gouvernement, et provisoirement gelées par décision du Conseil d'Etat saisi par plusieurs confédérations dont la **CGT-FO** qui combat pied à pied la mise en place de ces dispositions antisociales.

La délégation **CGT-FO** : Elemane ABDOU, Marlène BOILET, Marielle CABRERA, Isabelle HOARAU DE BOISVILLIERS, Aïssa DJEHICHE, Stéphane JONCOUR, & Sébastien SOCIAS (RS)



La **CGT-FO** Pôle emploi :

Syndicat.cgt-fo@pole-emploi.fr

www.fo-pole-emploi.fr/site-national

<https://twitter.com/Fopoleemploi>

<https://www.facebook.com/fopoleemploinational>